



Comment donner un coup de pouce à l'association ?

Là encore, la palette des possibilités est large :

- En devenant **adhérent**
- En devenant **souscripteur**, selon la formule adaptée à son épargne et à son utilisation
- En devenant **bénévole**, en fonction du temps qu'on peut et qu'on désire y consacrer

L'association a des besoins urgents afin d'élargir ses équipes de bénévoles :

L'équipe des accompagnant(e)s, dont le nombre doit s'accroître avec le nombre des locataires

L'équipe de l'immobilier, qui monte les projets d'acquisition et de rénovation d'appartements **aidée par l'équipe des «bricoleurs»** qui offrent leur temps et leurs compétences à la rénovation et à l'entretien des logements

L'équipe de communication et recherche de fonds, à l'affût de toutes les possibilités (manifestations, interventions auprès des médias, clubs sportifs ou caritatifs...) pour faire connaître l'action de l'association et pour élargir le nombre des adhérents, souscripteurs et bénévoles.



Vous aimeriez aider mais vous ne savez pas comment !

Voici un moyen simple, à portée de tous :

«les soirées d'informations à domicile»

Ce concept de **«soirées à domicile»** que vous connaissez tous déjà, a la particularité de proposer dans **un cadre convivial et devant un public réceptif**, une information précise sur toutes les facettes de l'association. Concrètement, lors de ces soirées, des membres d'H&H14 se rendent à votre domicile avec les documents nécessaires pour la présentation de l'association. Vous n'avez rien à faire (sauf d'inviter vos connaissances) et on s'occupe de tout le reste !!! Bien entendu aucun engagement n'est demandé lors de ces rencontres.

N'hésitez pas à contacter Béatrice Le Pargneux pour en savoir plus



Est actuellement en cours de réhabilitation :

le petit immeuble de l'allée des Cèdres

À peine terminé le chantier du 139 rue d'Auge, un autre chantier a pris le relais. Nous sommes en effet heureux de vous annoncer que les travaux pour les 4 logements situés au 1 allée des Cèdres à Caen, vont pouvoir démarrer très bientôt. Nous espérons pouvoir les confier à la location dès le printemps ou au début de l'été prochain.



(4/6)

habitat et humanisme

calvados



La lettre d'information d'Habitat et Humanisme Calvados n°25 novembre 2011

18 rue de la Girafe 14000 Caen

☎ 02 31 84 62 52 - calvados@habitat-humanisme.org

Et si on vous demandait de parler
d'Habitat et Humanisme,
que diriez vous ?

Afin de répondre à cette question (particulièrement utile lors de nos journées Clés), Daniel Gaunet nous a concocté un

PETIT VADE-MECUM À L'USAGE DE ... ?

Ce bulletin vous permettra peut être d'en savoir un peu plus ... notamment par rapport à l'Épargne solidaire. Vu l'étendue de la palette des propositions, un zoom sera fait cette fois-ci sur **«les livrets»** ; la suite, sera présentée lors de prochains numéros.



«Habitat et Humanisme»: Les mots choisis pour désigner l'association ouverte à toutes les sensibilités tentent de dire son objectif et l'esprit qui l'inspire.

«Habitat»: C'est **l'ambition** de permettre à des personnes exclues du logement permanent, (pour des raisons très variées, suite à des parcours très divers) **d'avoir un TOIT** et de **L'HABITER** c'est-à-dire de s'y inscrire personnellement, de le faire leur. Et pour cela, une condition est nécessaire : que le logement soit **permanent**. Les personnes logées par l'association ne partiront que si elles le désirent ou, cas rarissime, si elles ne tiennent pas leurs engagements (entretien du logement, loyers ...)

«Humanisme»: Les personnes en marge de la vie sociale ont bien sûr besoin que les décisions administratives soient différemment prises, pour qu'elles puissent se loger. Mais elles ont tout autant besoin de **tisser ou de retisser des liens sociaux**. L'association essaie de le favoriser par ce qu'elle appelle **l'accompagnement**. Celui-ci n'est pas un accompagnement social ; il n'est pas question de doubler ou de se mettre à la place des travailleurs sociaux. Il est là pour permettre au locataire de s'inscrire dans une vie sociale et l'aider à rompre l'isolement. C'est **une présence** qui peut donner des coups de mains concrets, à l'entrée dans un appartement et tout au long de la location de celui-ci.

(1/6)



Petit Abrégé d'histoire, raconté par Daniel Gaunet :

«L'association est née à Lyon, il y a 26 ans, à l'initiative d'un promoteur immobilier : **Bernard Devert**, devenu prêtre ensuite. On était alors en pleine rénovation des centres-villes. Bernard Devert était chargé de la rénovation d'un immeuble de la Croix Rousse, d'une centaine d'appartements. Il s'y rend et là, il apprend qu'une vieille résidente, sachant qu'elle devait aller vivre dans un quartier périphérique et qu'elle ne pourrait revenir dans son appartement par suite de l'augmentation des loyers après travaux, avait décidé de mettre fin à ses jours. Il se rend à l'hôpital. Il prend brutalement conscience de ce que représentait son appartement pour cette dame. Il rassemble des amis. Et il se donne comme **challenge de rénover l'immeuble à loyers constants**; challenge effectivement relevé quelques années plus tard.

À Caen, l'association a fêté ses 16 ans. Elle est née à l'initiative de **Jacques Thierry** qui était alors aumônier du centre de détention. Il voyait l'énorme difficulté qu'avaient les ex-détenus à trouver un logement à leur sortie. Comme Bernard Devert, il a réuni quelques amis et ils se sont demandés: «Qu'est-ce-qu'on peut faire?». Mis au courant de ce qui se faisait à Lyon, HH Calvados est né.»



Comment et où l'association trouve-t-elle des logements?

De deux manières:

1° en les acquérant : 35 logements ont ainsi été acquis et rénovés; habités presque tous par des personnes au RSA d'origines très variées, à parité quasi égale entre les hommes et les femmes. Tous se trouvent dans des quartiers dits «équilibrés». C'est notre contribution à la mixité sociale.

2° en entrant en contact avec des propriétaires privés qui proposent des loyers accessibles à des personnes qui ont les minima sociaux. L'association assure la médiation et ensuite l'accompagnement. 27 logements chez des propriétaires privés nous ont ainsi été confiés. Les propriétaires privés ont aussi la possibilité de proposer un bail avec convention d'usufruit.

A noter : Cette action auprès des propriétaires privés est relayée et amplifiée par une agence immobilière à vocation sociale (AIVS) depuis juin 2008 «AISCAL: Agence Immobilière Sociale du CALvados»

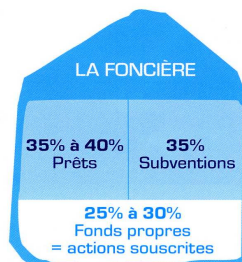


Par quels moyens sont acquis les logements?

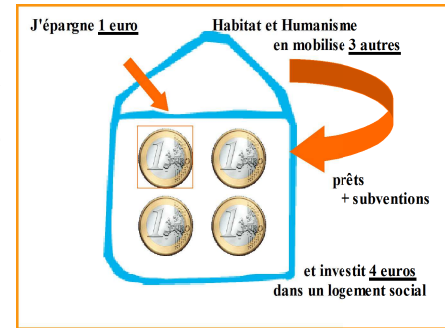
L'association locale (il y en a 51 aujourd'hui en France) est affiliée à une Fédération dont le siège est à Lyon.

Reconnue aujourd'hui d'utilité publique, elle a accès aux subventions prévues pour le logement social et aux prêts de la Caisse des Dépôts à taux bonifiés.

Subventions et prêts couvrent aux alentours de 70% du coût de l'appartement. Il nous faut trouver **30% de fonds propres**.



Une des caractéristiques de l'association est de faire appel, non pas d'abord à des dons (bien sûr ils sont les bienvenus) mais à **l'épargne solidaire**. Son principe est simple: l'épargnant qui souscrit un produit d'épargne solidaire, reste le détenteur de son épargne mais il en partage les intérêts.



Au fil des années, la Fédération a mis au point **plusieurs produits d'épargne** qui permettent à tous, plus gros épargnants ou plus petits épargnants, de participer à l'action de l'association (cf. la plaquette «et si vous deveniez Épargnant et Solidaire?» à votre disposition au bureau de l'association) :

Ces produits se déclinent selon 4 types :

- ★ **les livrets d'épargne** : vous trouverez ci-dessous les précisions concernant ce produit.
- ★ **l'Assurance Vie Solidaire**,
- ★ **la gestion de portefeuille** : Fond commun de placements, SICAV...
- ★ **l'investissement dans le capital de la Foncière**

(Ces 3 derniers points seront donc évoqués dans de prochains numéros)

ZOOM sur les livrets d'Epargne :

➔ **Vous êtes au CIC ou au Crédit Mutuel** : vous pouvez ouvrir un livret LEA (Livret d'Epargne pour les Autres) : versements et retraits libres, taux d'intérêts en vigueur, don H&H de 50% à 100% des intérêts annuels, ouvrant droit à une réduction d'impôts*

➔ **Vous êtes à la Société Générale** : vous pouvez souscrire au service d'épargne solidaire et faire don à H&H d'une partie des intérêts annuels du ou des livrets d'épargne que vous détenez à la banque. La Société Générale abonde votre don de 10%. Votre don ouvre droit à une réduction d'impôts*

➔ **Vous êtes au Crédit Coopératif** : vous pouvez ouvrir un livret AGIR : aucun frais, versements et retraits libres, taux d'intérêts de 2,95% au 01/08/11, don à H&H de 50% des intérêts annuels, ouvrant droit à une réduction d'impôt*.

➔ **Quelle que soit votre banque**, vous pouvez ouvrir **un livret AGIR du Crédit Coopératif**. Les formalités d'adhésion sont simples et sans frais (nous consulter). En agence à Caen, 10 place Maréchal Foch (0980 980 000), par correspondance ou par internet : www.credit-cooperatif.coop

*votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% du montant dans la limite de 521€, 66% au delà.



La Campagne "une clé pour les mal-logés" rondement menée par HH 14 !!

Nicole Adeline, qui a participé aux deux journées clés, nous a fait un résumé de cette campagne 2011 :

La première a réuni **154 étudiants** de 1ère année de l'IUT de Caen, TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION, répartis en binômes chargés de mieux faire connaître l'action d' Habitat et Humanisme. Ils ont sillonné les rues du centre ville, vêtus des tuniques oranges aux couleurs de l'association, **l'après midi du 7 septembre dernier**, dans la bonne humeur.



La vente d'objets symboliques a permis de récolter **2062 €** qui seront affectés aux différents travaux que nous entreprendrons dans un avenir proche.



La deuxième s'est déroulée **le 8 octobre dernier**. Les bénévoles se sont répartis entre 2 stands : Un à l'entrée de la rue St Pierre et l'autre rue Bellivet.



Le but étant également la publicité autour de notre action. Nous avons suivi la voiture d'un bénévole «habillée» pour la circonstance de pancartes, afin d'attirer l'attention du public.

Des contacts ont été pris : de nouveaux bénévoles viendront nous rejoindre prochainement et quelques dons ont été recueillis.



Des nouvelles des Jardins Partagés....

envoyées par *Luc Supera*

Les récoltes ont été au rendez vous ! Le petit chalet fourni par l'association des «Jardins Familiaux» est maintenant installé ; les petits abris individuels ont été fabriqués par Claude Chapron et l'outillage a été gracieusement fourni par la Fondation Legallais-Bouchard.

Nos jardiniers préparent la terre à l'hiver, et commencent à rêver 2012 ! Pour préparer leurs récoltes de demain, ils acceptent et accepteront volontiers des dons de graines, jeunes plants, ...



(la petite pause des jardiniers !)



(que du beau et du bon !!!)

Les bénévoles de l'équipe des «Jardins», Claude Chapron et Jean-Claude Thomasse, sont à votre disposition pour toute information.

1 À noter sur votre agenda :



Le 28 janvier 2012 : 1er rdv de l'année d' HH14. Tout le monde est convié : bénévoles, locataires, propriétaires, financeurs,... à partager ses vœux autour de **la traditionnelle galette des rois**.

► Infos diverses :

Novembre est le mois de **l'économie sociale et solidaire**.

-Du 3 au 10/11 : semaine de la finance solidaire

-Le 11/11 : journée à l'IRTS d'Hérouville St Clair (Institut Régional des Travailleurs Sociaux), qui portera sur l'engagement social confronté à la spiritualité au sens large du terme. (Inscription et demande d'informations à l' adresse-mail suivante : «colloque111111@yahoo.fr»)

En Décembre : Marché solidaire à Caen organisé par l'ARDES (Association Régionale pour le Développement de l'Économie Solidaire) en Basse Normandie

Bon à savoir :



Il n'est pas encore trop tard pour aider financièrement l'association et renouveler **votre cotisation 2011** (cf.bulletin de soutien joint)